COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 22 Janvier 2024

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, NICOLAS.

Excusé : M. RANC

SECTEUR CHAMPIONNAT

D3 :

Le match **N° 26502036 : BEDARRIDES AS / LAPALUD US** prévu le 24/01 est reporté à une date ultérieure (en semaine)

Le match **N° 26502054 : RASTEAU / AUTRE PROVENCE** du 04/02 à jouer sur terrain neutre (+20km)

Le match **N° 26501867 : ETOILE D'AUBUNE / ST DIDIER PERNES** non joué le 21/01 devra se jouer le 28/01 à 15h00.

Le match **N° 26502236 : MORIERES ACS / ISLE BC** du 11/02 est avancé au samedi 10/02 en diurne (heure à préciser)

D4

Le match **N° 26504508 : DENTELLES FC / PIOLENC AS** du 10/12 se jouera à Vacqueyras le 28/01 à 13H00.

Le match **N° 26504243 : PROVENCE RC / CADEROUSSE US** prévu le 28/01 est reporté à une date ultérieure. (CADEROUSSE US joue en Coupe Espérance)

SECTEUR COUPE

COUPE DE L'ESPERANCE :

Le match **N° 27785588 : VELLERON SO / BOULBON** du 28/01 se jouera à 13H00 (lever)

Le match a rejoué **BEDARRIDES AS 2 / LES VALAYANS 2** non joué le 17/01 se jouera le mercredi 24/01 à 20h00

Le match suivant **BEDARRIDES AS 2** ou **LES VALAYANS 2 / ETOILE D'AUBUNE 2** se jouera le dimanche 28/01 à 15H00 à Bédarrides ou à Pernes

COUPE ULYSSE FABRE :

Le match **N° 27648901 : DENTELLES / PERTUIS** du 28/01 se jouera à Vacqueyras à 15H00.